

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**6<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2013**

**Séance du 15 novembre 2013**

CG 13/6<sup>ème</sup>/III-01

*L'an deux mille treize, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN MATIÈRE  
DE COLLÈGES**

—  
Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire un point sur notre politique départementale en matière de collèges et d'installations sportives.

**COLLEGES**

**A - POINT SUR LES EFFECTIFS**

Tout d'abord, je tiens à vous indiquer que cette rentrée s'est très bien déroulée dans nos 17 collèges publics.

Au plan des effectifs, un total de 10 199 élèves a été enregistré qui résulte du constat définitif établi par l'Inspection Académique en octobre 2013. On note une augmentation de **339** enfants par rapport à la dernière rentrée.

Vous trouverez en annexe 1, le détail des effectifs collège par collège.

## **B – FONCTIONNEMENT**

Je vous présente un ajustement de crédits sur les lignes budgétaires suivantes :

### **Autres frais divers**

*(article 6188 – sous-fonction 221)*

-Rappel des crédits inscrits en 2013.....	15 000 €
-Crédits supplémentaires demandés.....	<b>8 000 €</b>

### **Participation Région Environnement Numérique de Travail -ENT-**

*(article 6568 – sous-fonction 221)*

-Rappel des crédits inscrits en 2013.....	10 000 €
-Crédits supplémentaires demandés.....	<b>7 566 €</b>

## **C - INVESTISSEMENT**

### **1 - Travaux annuels**

Concernant les opérations votées en 2013, je vous informe que les **travaux sont quasiment terminés**. Je vous invite à consulter l'annexe 2 qui recense la programmation de ces travaux annuels et son état d'avancement, sur 71 opérations :

- **49 sont achevées,**
- **16 sont en cours.**
- **6 restent à réaliser.**

### **Travaux dans les cours**

Nous venons de livrer la demi-pension du **collège Jean Lacaze à Grisolles et les travaux de réfection de la cour peuvent être maintenant réalisés**. Afin de programmer cette opération dès que la saison le permettra, je vous propose de la réaliser avec les marchés à bons de commande existants des Services Techniques.

A cet effet, il est nécessaire de procéder à un transfert de l'autorisation de programme 2010 du 2382 – 221 de **200 000 €** sur le 231722 – 221 avec inscription d'un premier crédit de paiement de 100 000 €.

## Programme annuel de travaux à thèmes

### *Chaufferie*

Nous sommes intervenus sur la chaufferie du collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val (remplacement circulateur, régulateur, sondes). Ces travaux, nécessaires pour le bon fonctionnement de la chaudière, s'élèvent à 9 000 €.

Je vous propose donc une augmentation de l'autorisation de programme 2013 de **9 000 €** sur le 2317312 – 221.

### *Logements de fonction*

Lors de cette rentrée, de nouveaux personnels ont été nommés dans les établissements ci-après nécessitant des **travaux de remise en état** des logements :

- Collège Jean Honoré Frogonard à Nègrepelisse : logement de la gestionnaire.
- Collège Jean Rostand à Valence d'Agen : logement du Principal-Adjoint.

Je vous propose donc d'augmenter les autorisations de programme 2013 de **23 000 €** (8 000 € sur le 231312 -221 avec inscription des crédits de paiement correspondants et 15 000 € au 2317312 - 221).

### *Interventions Urgentes*

Lors du vote du budget primitif de 2013, une autorisation de programme de 20 000 € a été adoptée pour les interventions urgentes.

Au vu du solde de cette ligne à ce jour et afin d'anticiper d'éventuels imprévus au moment où nous commençons la saison de chauffe, je vous propose de prévoir une augmentation de l'autorisation de programme 2013 de **10 000 €** sur l'article 2317312 - 221 avec inscription des crédits de paiement correspondants.

## **2 - Travaux pluriannuels**

### **Programme prévisionnel d'investissement (PPIC)**

(article 2382 - sous-fonction 221)

Lors de chaque session, je souhaite faire un point sur le **Programme Prévisionnel d'Investissement 2003-2012** qui représente désormais plus de 30 millions d'euros. A l'occasion de cette décision modificative, je vous invite à consulter l'annexe 3 qui détaille l'ensemble des opérations relatives à ce programme et fait apparaître le phasage, l'état d'avancement et le coût des 51 opérations, dont :

- **37 sont terminées,**
- **9 sont en cours,**
- **5 restent à réaliser.**

Dans le cadre de l'opération de restructuration du bâtiment externat et de l'aménagement des cours au **collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne** et suite à l'attribution des marchés de travaux, il convient d'augmenter l'autorisation de programme 2010 de **47 600 €**.

S'agissant du **collège Pays de Serres à Lauzerte**, comme nous en avons convenu lors du budget primitif de 2013, nous allons prochainement lancer l'appel d'offres mandataire pour la réhabilitation de la demi-pension et de l'ancien internat afin d'y regrouper l'administration, le CDI, etc. En effet, je vous rappelle que cet internat ne fonctionne plus depuis 2 ans et qu'il n'accueillait que 5 élèves l'année précédant sa fermeture, dont certains résidaient hors du département.

Avant le lancement de cet appel d'offres et afin d'avancer au plus vite sur la restructuration future, je vous propose d'officialiser, comme nous l'avons évoqué lors de notre Budget, **la fermeture définitive de cet internat**.

**Mise aux normes de la demi-pension et du bâtiment Alti – Grisolles**  
(article 2317312 - sous-fonction 221)

Je vous rappelle que nous avons voté à l'occasion de la décision modificative n° 1 de 2010 une autorisation de programme de 1 080 000 € pour la mise aux normes de la demi-pension et du bâtiment Alti au collège Jean Lacaze à Grisolles.

**Le bâtiment Alti a été livré à la rentrée de septembre 2012** et comprend trois salles de classe et l'aménagement d'un atelier agent. Nous disposons donc d'une capacité d'accueil supplémentaire sur cet établissement de 60 places.

Concernant la mise aux normes de la demi-pension, cette opération a été réceptionnée à **la rentrée de septembre 2013**.

**INSTALLATIONS SPORTIVES**

**A – FONCTIONNEMENT**

Tout d'abord, je vous présente un ajustement de crédits sur les lignes budgétaires suivantes :

**Energie et électricité**  
**(article 60612 – sous-fonction 221)**

-Rappel des crédits inscrits en 2013.....	25 300 €
-Crédits supplémentaires demandés.....	<b>20 000 €</b>

**B – INVESTISSEMENT**

**1 – Travaux annuels**  
(article 231314 - sous-fonction 221)

Je vous invite à consulter l'annexe 4 qui recense la programmation des travaux annuels de 2013 dont le montant global s'élève à **215 000 €** (dont 5 000 € pour les imprévus).

**2 – Travaux pluriannuels**

**Programme prévisionnel d'investissement dans les gymnases (PPIG)**  
(article 231314 - sous-fonction 221)

Représentant 1,6 millions d'euros, les opérations relatives au **Programme Prévisionnel d'Investissement dans les Gymnases 2008-2014** sont en voie d'achèvement (annexe 5).

Sur 18 opérations programmées entre 2008-2009 et 2012-2013 :

- **13 sont réalisées,**
- **1 est en cours,**
- **4 restent à réaliser.**

**Construction de gymnases**  
(article 23812 - sous-fonction 221)

Lors de la décision modificative n° 1 de 2011, nous avons approuvé **un plan pluriannuel** pour la construction d'installations sportives couvertes dans les collèges.

Vous trouverez ci-après un détail sur les opérations suivantes :

**Construction d'une salle de gymnastique 30m x 20m au collège Jean Lacaze à Grisolles**

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à **1 200 000 € TTC**. Suite à un appel d'offres, la SEMATEG a été retenue pour la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'architecte **Pégot-Ogier vient d'être désigné**. Conformément à notre politique de plein emploi de ces installations sportives, la commune de Grisolles est appelée à participer financièrement à hauteur de 50 % du montant H.T.

**Construction d'une salle de sports collectifs 48m x 26m au collège Manuel Azaña à Montauban**

Je vous rappelle qu'à l'occasion du budget primitif de 2013, nous avons retenu le programme concernant cette construction. Suite à un appel d'offres, la SEMATEG a été désignée comme mandataire. La procédure d'appel d'offres pour le choix de l'architecte est en cours.

Le coût prévisionnel de cette opération est évalué à **2 400 000 € TTC**.

Je vous rappelle que contrairement à toutes les autres communes, sur cette opération, la Mairie de Montauban a refusé de participer financièrement.

**Construction d'une salle de sports collectifs 48m x 26m au collège Vercingétorix à Montech**

Suite à un appel d'offres, la SEMATEG a été retenue pour la maîtrise d'ouvrage déléguée. Le **cabinet d'architecte Bourdoncle** a été désigné et a remis l'avant-projet sommaire, dont le montant ressort à **3 500 000 € TTC**.

Cette augmentation est principalement liée à l'obligation de réaliser des fondations spéciales (pieux de 15 mètres), ainsi que la prise en compte de surfaces qui se sont révélées nécessaires (rangement, hall, sanitaires, accès aux gradins...). Les travaux débuteront en **décembre 2013**.

A cet effet, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2012 de **500 000 €**. Comme je l'indiquais précédemment et conformément à notre politique de plein emploi de ces installations sportives, la commune de Montech est appelée à participer financièrement à hauteur de 50 % du montant H.T.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce rapport.

◆

◆ ◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte du détail des effectifs collège par collège (annexe 1) ;
- Approuve le bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre du programme annuel des travaux d'entretien, de travaux à thèmes, du programme prévisionnel d'investissement et des installations sportives (annexes 2, 3, 4 et 5) ;

### ***Collèges***

- Approuve concernant les lignes budgétaires suivantes :
  - article 231312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges propriété du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2013 de 8 000 € avec inscription des crédits de paiement correspondants,
  - article 231722, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2013 de 200 000 € avec inscription d'un premier crédit de paiement de 100 000 €,
  - article 2317312, sous-fonction 221 (dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département), une augmentation de l'autorisation de programme 2013 de 34 000 € avec inscription d'un premier crédit de paiement de 10 000 €,
  - article 2382, sous-fonction 221 (Programme prévisionnel d'investissement dans les collèges) une augmentation de l'autorisation de programme 2010 de 47 600 € ;
- Prend acte de la fermeture définitive et officielle de l'internat du collège Pays de Serres à Lauzerte ;

– Ratifie les crédits de paiement suivants :

- 8 000 € concernant la ligne budgétaire article 6188, sous-fonction 221 (autres frais divers),
- 7 566 € concernant la ligne budgétaire article 6568, sous-fonction 221 (Participation Région ENT),

*Installations sportives :*

- Adopte, une augmentation de l'autorisation de programme 2012 de 500 000 € concernant la ligne budgétaire article 23812, sous-fonction 221 (construction de gymnases) ;
- Ratifie un crédit de 20 000 € concernant la ligne budgétaire article 60612 - sous-fonction 221 (énergie).

Adopté à l'unanimité.

Le Président,